

## Comment naviguer dans l'outil Dialogue direct<sup>MC</sup>

Le présent document saura vous guider pour apprendre le fonctionnement de l'outil Dialogue direct et vous montrer ce que les conseillers seront en mesure de voir.

### Quelques mots sur l'outil Dialogue direct :

Dialogue direct est un outil conçu pour vous, les conseillers, qui sert à expliquer l'assurance à vos clients potentiels en permettant de lancer une discussion dans l'espoir qu'elle mènera vers une rencontre de suivi, moment où une illustration entièrement conforme serait générée. L'outil Dialogue direct est particulièrement bien adapté aux contrats d'assurance vie entière pour enfants pour fournir une valeur de rachat estimative à certains événements marquants de la vie d'un enfant, mais il convient également à la vente du produit Bâtitseur de patrimoine Équimax<sup>MD</sup>.

### Précisions sur Dialogue direct :

L'objet du présent document est de vous donner un aperçu visuel de l'outil Dialogue direct pour vous aider à apprendre à vous en servir.

Une fois l'outil Dialogue direct lancé au moyen du téléphone de la conseillère ou du conseiller, ou encore de sa tablette ou de son ordinateur portable, l'écran ci-dessous apparaîtra.

La conseillère ou le conseiller devra lire l'avis de non-responsabilité et cliquer sur **J'accepte** afin de poursuivre avec l'outil Dialogue Direct.

**RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS**

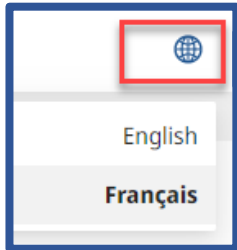
**Avis de non-responsabilité**  
Date de soumission : 2022-05-02

- En utilisant l'outil en ligne Dialogue direct (l'« outil »), vous indiquez que vous acceptez les conditions énoncées dans les présentes.
- L'outil des destinés aux fins de renseignements uniquement. Les renseignements contenus dans l'outil (les « renseignements ») ne visent pas à fournir ou remplacer des conseils personnalisés d'ordre juridique, comptable, médical, financier ou fiscal. Pour obtenir des conseils propres à votre situation ou à celle de votre clientèle, veuillez consulter les conseillers professionnels appropriés.
- L'outil vise à vous aider à comprendre le produit Bâtitseur de patrimoine Équimax<sup>MD</sup> offert par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (l'« Assurance vie Équitable »). L'outil ne vous fournit qu'un sommaire du produit Bâtitseur de patrimoine Équimax; vous trouverez les renseignements complets sur le produit ici : <https://advisor.equitable.ca/advisor/getattachment/9ffc8adb-b794-42e2-a186-6b8bd2e7a00f/1129fr.pdf>
- Il n'est pas opportun de fonder une décision d'achat sur les renseignements. **Avant de prendre sa décision, la cliente ou le client devrait consulter une illustration complète.**
- Le produit Bâtitseur de patrimoine Équimax est offert et destiné à un usage lié à la vente et la distribution de produits d'assurance uniquement au Canada. L'outil n'est pas destiné à solliciter des affaires auprès de personnes résidant à l'extérieur du Canada.
- Les renseignements ne constituent pas un contrat ni une offre d'un contrat d'assurance. Les renseignements ne font pas partie d'un contrat pouvant être établi par l'Assurance vie Équitable. Des efforts considérables ont été déployés afin d'assurer l'exactitude des renseignements. Toutefois, en cas de divergence, les dispositions contractuelles réelles d'un contrat de l'Assurance vie Équitable demandé et établi prévaudra et régira les conditions du contrat.
- LES VALEURS
  - Lorsque les valeurs affichées sont susceptibles d'être touchées par l'impôt, celles-ci sont des valeurs avant impôt.
  - Toutes les valeurs indiquées sont en dollars canadiens.
  - De par leur nature, les renseignements s'appuient sur de nombreuses hypothèses sur l'avenir. Par conséquent, les valeurs indiquées ne sont ni des garanties ni des estimations du rendement ou des valeurs futures d'un contrat et ne doivent pas être interprétées à ces fins. Il est clairement établi que **les résultats réels atteints seront différents** (dans le sens positif ou négatif ou les deux, et dans le sens négatif selon la période) de ceux indiqués dans les renseignements. Les facteurs qui ont une incidence sur les résultats et les valeurs réels du produit comprennent notamment les modifications apportées aux éléments suivants : le barème des participations, le traitement fiscal, le montant de la couverture d'assurance, les données d'entrée clés (soit l'âge, le sexe, le statut tabagique), la durée du régime, les avenants supplémentaires, les avances et retraits sur contrat et les surcharges qui sont parfois déterminées par la tarification, etc.
- Seules les valeurs dans les renseignements avec la mention « garanti », « garantis », « garantie » ou « garanties » sont garanties.** Si un facteur ou une caractéristique non garantie ne figure pas dans les renseignements, cela ne veut pas dire ou n'implique pas que le facteur ou la caractéristique en question est garantie.
- Les valeurs non garanties sont déterminées en fonction du barème des participations courant de la Compagnie qui n'est pas garanti et qui est susceptible de changer pendant la durée du contrat. Les résultats seront touchés en conséquence.
- Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.
- Les valeurs contenues dans les renseignements varieront peut-être légèrement par rapport aux valeurs réelles de toute illustration complète ou de tout contrat établi ultérieurement en raison de l'utilisation de montants arrondis.

- Les renseignements sont incomplets et non valides sans tenir compte de toutes les pages et toutes les précisions. Veuillez relire les renseignements attentivement et entièrement.
- L'outil et les renseignements, y compris la manière dont le contenu est présenté, sont la propriété exclusive de l'Assurance vie Équitable ou de ses concédants de licence. Sauf dans les cas stipulés ci-dessous, aucun droit ne vous est accordé à l'égard du contenu mis à disposition par l'outil ou par ses intermédiaires ou à l'égard de l'outil même. L'Assurance vie Équitable et ses propriétaires respectifs conservent l'intégralité de ces droits. Tous les droits sont réservés par l'Assurance vie Équitable et ses propriétaires respectifs.
- L'Assurance vie Équitable vous accorde une licence limitée aux fins suivantes : i) afficher les renseignements et tout autre contenu de l'outil sur votre ordinateur ou sur tout autre dispositif électronique utilisé pour accéder à l'outil ou aux renseignements; ii) imprimer, télécharger et utiliser les renseignements et autre contenu de l'outil dans l'unique but de vous informer; dans la mesure où les renseignements et le contenu de l'outil n'est pas modifié de quelque façon que ce soit et de tenter de le faire, que ce soit de manière directe ou indirecte; de même, vous ne laisserez pas d'autres personnes agir en ce sens.
- Vous convenez que vous n'utiliserez pas ni ne permettrez à quiconque d'utiliser un robot, un racleur, une araignée ou tout autre dispositif ou moyen automatisé pour accéder à l'outil ou l'utiliser, quel qu'en soit le motif, sans le consentement écrit exprès de l'Assurance vie Équitable. Vous convenez de ne pas : i) nuire ou de tenter de nuire au bon fonctionnement de l'outil; ii) contourner les mesures utilisées pour empêcher ou restreindre l'accès à l'outil; ou iii) prendre une mesure, quelle qu'elle

**J'accepte**

Dès que l'outil Dialogue direct s'ouvre, il vous offre la possibilité de continuer dans la langue de votre choix, soit français ou anglais, en cliquant sur l'icône du globe terrestre au coin supérieur droit.



Lorsque cela est fait, le conseiller peut commencer. Il y a une icône sur laquelle on peut cliquer pour faire apparaître des renseignements utiles sur le produit.



1. La conseillère ou le conseiller saisira les renseignements suivants :

- l'âge de la cliente ou du client
- le sexe du client
- le statut tabagique du client

Répondons à quelques questions.

Âge

Sexe

masculin  féminin

Statut tabagique

personne non fumeuse  personne fumeuse

[page suivante](#)

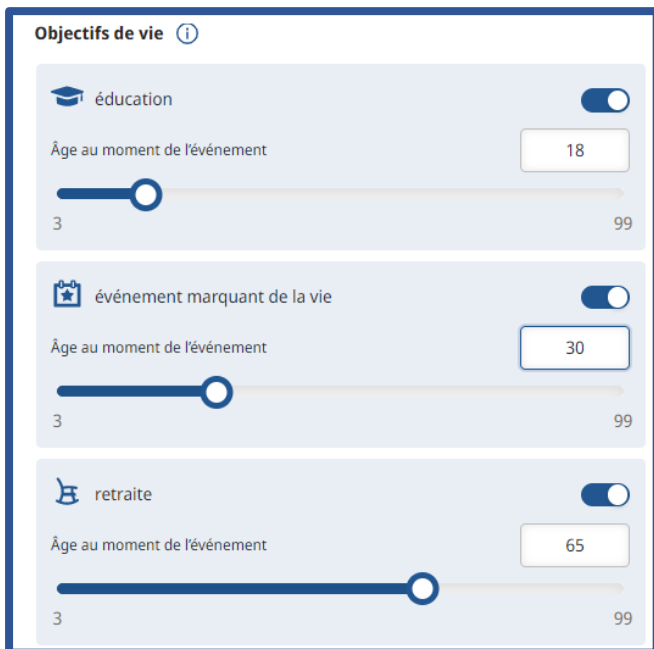
Le conseiller doit cliquer sur **page suivante**.

2. Le conseiller saisira alors le montant du paiement mensuel (soit la prime) qui a fait l'objet de la discussion avec la cliente ou le client.

Selon l'âge du client, le conseiller est en mesure de remplir les sections suivantes en saisissant un âge pour chacune d'entre elles :

- éducation – principalement dans le cas des contrats pour enfants;
- événement marquant de la vie – par exemple, un nouveau véhicule, un mariage, la venue d'un enfant;
- retraite – l'âge de la retraite;
- transfert de patrimoine – ce champ indique par défaut l'âge de 100 ans, mais il peut être changé;
- durée des paiements – la durée par défaut est de 20 ans, mais elle peut être changée en cliquant sur Modifier à la page suivante (l'option de mise à jour apparaît uniquement après avoir choisi Modifier plus tard).

Lorsque tout est rempli, il faut cliquer sur **Calculer**.



**Objectifs de vie** ⓘ

éducation

Âge au moment de l'événement

3 99

événement marquant de la vie

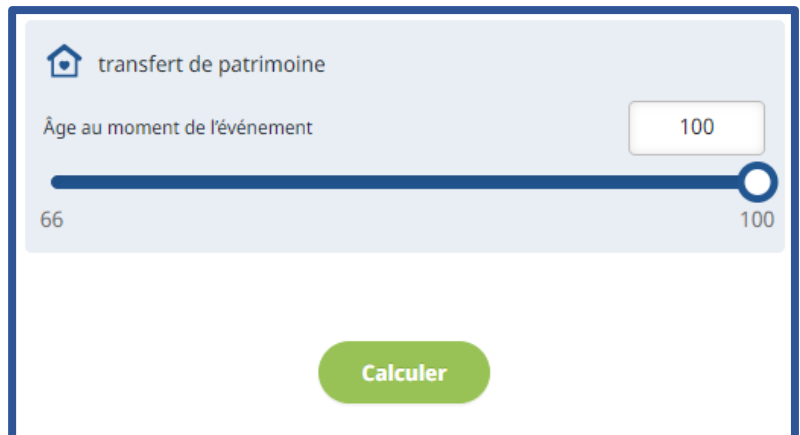
Âge au moment de l'événement

3 99

retraite

Âge au moment de l'événement

3 99



transfert de patrimoine

Âge au moment de l'événement

66 100

**Calculer**

3. Lorsque le calcul est effectué, la conseillère ou le conseiller apercevra la **valeur de rachat potentielle**.

**Nota** : la valeur de rachat potentielle est à l'âge de 100 ans.

Sommaire Précisions

Montant du paiement mensuel  
**100 \$**

Valeur de rachat potentielle  
à l'âge de 100 ans  
**1 184 775 \$**

OBJECTIFS DE VIE ▼

OPTIONS DE RÉGIME

Durée des paiements 20 ans

À la page **Montant du paiement mensuel**, en cliquant sur l'icône au coin supérieur droit, cela permet de modifier les renseignements précédemment saisis ainsi que la durée des paiements, ce qui ramènera la conseillère ou le conseiller à l'étape 2 ci-dessus.

Sommaire Précisions

Montant du paiement mensuel  
**100 \$**

Valeur de rachat potentielle  
à l'âge de 100 ans  
**1 184 775 \$**

OBJECTIFS DE VIE ▼

OPTIONS DE RÉGIME

Durée des paiements 20 ans

Lorsque vous cliquez sur les icônes « éducation », « événement marquant de la vie », « retraite » et « transfert de patrimoine », la valeur de rachat potentielle s'ajustera automatiquement en fonction de l'âge choisi.

Sommaire Précisions


**Montant du paiement mensuel**

**100 \$**


**Valeur de rachat potentielle**  
à l'âge de 100 ans


**1 184 775 \$**


**OBJECTIFS DE VIE** ▼









 **éducation**

Valeur de rachat potentielle	12 120 \$
Âge au moment de l'événement	18

**OPTIONS DE RÉGIME**

**Durée des paiements** 20 ans


En cliquant sur la flèche des **Objectifs de vie**, apparaîtront tous les objectifs de vie choisis. C'est l'occasion à la conseillère ou le conseiller d'expliquer à la cliente ou au client le montant de la valeur de rachat pouvant être à sa disposition au moment de l'événement choisi.

Montant du paiement mensuel 100 \$


**Valeur de rachat potentielle**  
à l'âge de 100 ans

**1 184 775 \$**


**OBJECTIFS DE VIE** ▲

 **éducation**


Valeur de rachat potentielle	12 120 \$
Âge au moment de l'événement	18

 **événement marquant de la vie**

Valeur de rachat potentielle	39 062 \$
Âge au moment de l'événement	30

 **retraite**

Valeur de rachat potentielle	265 208 \$
Âge au moment de l'événement	65

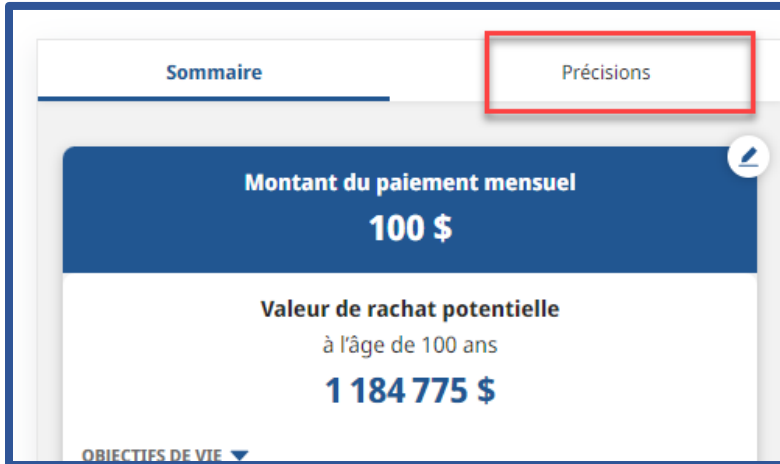
 **transfert de patrimoine**

Valeur de rachat potentielle	1 184 775 \$
Âge au moment de l'événement	100

**OPTIONS DE RÉGIME**

**Durée des paiements** 20 ans

En cliquant sur **Précisions**, la conseillère ou le conseiller disposera d'un graphique qui lui permettra d'expliquer la progression de la valeur de rachat à même le contrat d'assurance.



### Soutien concernant l'outil Dialogue direct

Les représentants du Service à la clientèle doivent orienter les conseillers vers les gestionnaires régionaux des ventes, si les conseillers ont des questions sur la façon d'accéder à l'outil Dialogue direct, y compris la façon de lire ou d'interpréter les renseignements indiqués dans les pages. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la [foire aux questions – Dialogue direct](#).



Une courte vidéo sur le fonctionnement de cet outil est accessible en cliquant sur le lien suivant : [vidéo sur la présentation de l'outil Dialogue direct](#).